

Pourquoi adhérer au cf-aipcr ?

Le CF-AIPCR regroupe tous les membres français, collectifs et personnels, de l'Association mondiale de la Route (AIPCR), issus des différentes familles de la communauté des routes et des transports française : administrations locales et nationales, gestionnaires de réseaux routiers, entreprises, bureaux d'ingénierie, industriels, organismes de recherche ou de formation... Le directeur de la Direction des Infrastructures de Transport (DIT) est le premier délégué de la France pour l'AIPCR.

L'indépendance et la liberté d'expression du CF-AIPCR en font un lieu de partage et d'échanges reconnu par ses partenaires et notamment l'État. La diversité des membres permet des échanges riches, un suivi des innovations et des retours d'expérience sous différents points de vue, toujours avec un éclairage international.

Adhérer au CF-AIPCR, c'est d'abord être membre de l'Association mondiale de la Route et bénéficier des travaux des 17 comités techniques et 4 groupes d'études qu'elle met en place pour élaborer et diffuser de la doctrine et des bonnes pratiques, reconnues au niveau international, et pouvoir éventuellement y participer en représentant la France et donc de partager et promouvoir les techniques et pratiques françaises (la France compte actuellement 39 experts dans les comités techniques, dont 5 présidents et 13 secrétaires francophones).

C'est aussi pouvoir participer, avec des droits d'inscription réduits, aux deux congrès quadriennaux qu'elle organise :

- le congrès mondial de la route (le dernier a eu lieu à Séoul du 2 au 6 novembre 2015, le prochain aura lieu à Abu Dhabi du 6 au 10 octobre 2019) ;
- le congrès international de la viabilité hivernale (le dernier a eu lieu en Andorre du 4 au 7 février 2014, le prochain du 20 au 23 février 2018 aura lieu à Gdansk en Pologne).

C'est également recevoir gratuitement la revue « *Routes-Roads* », les actes des congrès et pouvoir accéder à la bibliothèque virtuelle de l'AIPCR.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le CF-AIPCR, cela permet en outre :

- de pouvoir participer gratuitement aux manifestations qu'il organise et notamment les journées techniques ;
- de recevoir « la Lettre », publication périodique avec trois à quatre numéros par an ;
- de participer aux échanges des « comités miroirs » mis en place pour suivre les comités techniques de l'AIPCR, et aux « rencontres annuelles du CF-AIPCR » où est présenté l'état de leurs travaux :
- pour les membres collectifs, de faire connaître les manifestations qu'ils organisent sur le site internet du comité français.
- pour les membres individuels de rencontrer et d'échanger sur les pratiques et les connaissances des évolutions technologiques tant nationales qu'internationales.